

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/11/2011

Réception par le Prefet : 28/11/2011

Publication : 02/12/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2011-12-10-1

Séance du vendredi 25 novembre 2011

AIDES A LA REHABILITATION THERMIQUE DANS LE PARC LOCATIF PUBLIC

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2010-4-4-3 du 8 décembre 2010 relatif à la politique de l'habitat,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2011-4-10-2 du 14 octobre 2011 relatif à la politique de l'habitat,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les subventions d'aides à la réhabilitation thermique du parc locatif public conformément au tableau joint en annexe au rapport pour un montant de 402 000,00 €.
- ❖ Précise que la dépense correspondante est à prélever sur le programme H221 – chapitre 204 – fonction 72 – nature 20416.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

Service Habitat et Solidarités Territoriales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 25 NOVEMBRE 2011

**Réhabilitation thermique
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
RTH00004	HABITATS DE HAUTE-ALSACE rue des Bruyères - Guebwiller - 48 logements	102 000,00	forfait	102 000,00
RTH00005	HABITATS DE HAUTE-ALSACE Faubourg du Florival -Guebwiller-91 logements	153 000,00	forfait	153 000,00
RTH00003	OPHLM VILLE DE SAINT-LOUIS rue Henner - rue de la Marne - Saint-Louis - 85 logements	147 000,00	forfait	147 000,00
			Total	402 000,00